

03 JUL. 2019

COMMUNIQUE

Au cours de la conférence de presse organisée le 03 juin 2019, en présence des opérateurs du secteur des télécommunications, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) avait annoncé au public le changement, à compter du 12 juillet 2019, du plan de numérotation gabonais qui passera de huit à neuf chiffres.

Cette décision faut-il le rappeler vise, d'une part à anticiper la saturation du plan actuel et, d'autre part, à se conformer aux règles internationales qui recommandent la suppression du chiffre zéro après l'indicatif de chaque pays pour les appels internationaux entrants.

Tout en confirmant que le plan présenté reste valable dans toutes ses composantes et en rappelant la nécessité de cette migration, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) porte à la connaissance du public et des acteurs du secteur des télécommunications, que la migration du plan de numérotation initialement fixée pour le 12 juillet 2019, est reportée au 15 novembre 2019 à 23 heures GMT soit 24 heures (heure locale) pour des raisons diverses.

L'ARCEP présente aux usagers ses excuses pour ce contretemps.

Le Président du Conseil de Régulation


Lin MOMBOLI

